

par plusieurs celebres Auteurs exempts de toute partialité, nous n'avons pas laissé d'en conserver ce qu'elle avoit de plus pur, de plus orthodoxe, & de conforme à l'Écriture Sainte, de la maniere dont la Consulte en question l'explique fort au long. Nous convenons que les Catholiques sont la Tige de la Religion Chrétienne & Apostolique, & que nous, ni les autres Protestans, n'en sommes que les branches; mais nous ne laissons pas pour cela de porter des fruits legitimes & non sauvages, puisque les Catholiques & nous, n'avons qu'un même principe de Foi.

Dieu qui veut être servi en toutes langues, & adoré de toutes les nations, ne rejette point les prieres des Chrétiens, qui le servent & l'adorent de diverses manieres, principalement lors que ce service & cette adoration ne sont pas opposés au Commandement de Dieu & à l'Écriture Sainte; semblables en cela aux Sujets d'un Souverain, qui le servent dans des Postes & des Emplois differents, suivant les degrés de leur capacité; Et pourvû que les uns ni les autres, ne se declarent pas rebelles aux Ordonnances & aux volontés du Prince, ils sont tous assurés, ou doivent esperer des effets de l'honneur de sa protection. Cette regle a un grand raport au service que nous devons rendre les uns & les autres au Roi des Rois; C'est par cette raison que tous les Chrétiens doivent être envisagés comme freres, sans qu'il leur soit permis de se haïr, ni maltraiter les uns les autres, n'y ayant que les Juifs incredules & les infidelles, qui puissent être regardés comme leurs ennemis, parce qu'ils le sont du Saint nom de Jesus-Christ. Voilà, Monsieur, quel est mon sentiment, & celui de pres-
que